AsseZoné

1,50€ - www.joc.asso.fr

#171 janvier 2019

Meilleurs voeux !

Dossier
Handicap : trouver sa place dans la société

Actus
Le mouvement social des « gilets jaunes »

Focus
De quelle Eglise rêvent les jeunes ?

Édito

Avons-nous encore l'audace de croire en un monde plus juste et plus fraternel ?

Et voilà, nous y sommes, janvier 2019… Et sortie en librairie du livre « *La Vie devant nous : récits de jeunes privé·e·s d'emploi* », initié par la JOC. 9 vies mises en mots, 9 récits de vie à contempler. Des vies, fragiles et fortes à la fois. Des vies mises à nu devant nous.

Comme le Christ Jésus vulnérable devant les rois mages. Pourquoi sont-ils venus des quatre coins du monde visiter un enfant né dans une mangeoire ? Et pourquoi la JOC a-t-elle fait ce pari un peu fou d'écrire un livre de récits de jeunes privés d'emploi, quand les politiques et les médias ne s'y intéressent pas ? Quand la faute est rejetée sur elles et eux, alors que c'est un système économique et politique qui les broie ? Et nous, comment croyons-nous à ces vies devant nous ? Avons-nous l'audace, comme les rois mages, de croire que ces vies peuvent changer les consciences ? Avons-nous l'audace de croire que la société peut changer et que nous pouvons agir pour cela ? Avons-nous la force d'ouvrir notre cœur aux cris de colère des jeunes privés d'emploi mais de toutes celles et ceux que la société met de côté ? Des questions qui invitent à prendre de bonnes résolutions !

LOLA MEHL

À la JOC en c'moment

Le 19 janvier, rendons visibles les invisibles !

« La parole à nos potes », deuxième étape de la campagne « Traçons nos vies » s'achève bientôt ! Les jocistes ont donné la parole à leurs copains et copines grâce à l'outil « Prenons la parole ! ». Elles et ils ont pu s'exprimer sur leur définition de la réussite, leurs rêves pour elles et eux, pour l'Eglise et pour la société.

Il est temps pour les jocistes de rendre visibles toutes ces paroles en les exposant lors de l'étape DessInsVisibles le 19 janvier 2019 ! C'est l'occasion de débattre avec les copains et les copines, les partenaires, autour des réponses données lors de la consultation. Ce jour-là, toutes les fédérations se mobiliseront pour rendre visibles les invisibles !

A Toulouse, Ingrid, jeune militante, a décidé de se lancer dans l'organisation de l'expo, elle a pu réfléchir au programme et a la forme que l'expo pourrait avoir. Elle a par exemple décidé de classer les consultations par âge et catégorie pour pouvoir débattre dessus. Elle a aussi pensé la communication et veut permettre que l'expo soit visible en réalisant des flyers, en réinvitant tous les copains et copines qui ont répondu à la consultation, ainsi que de journalistes.

Et vous, que prévoyez-vous le 19 janvier ? Ecrivez-nous : communication@joc.asso.fr

Marc Belgrand

En bref

DES NOUVELLES DES COMITÉS DE JEUNES PRIVÉS D'EMPLOI !

Les responsables de CJPE (Comités de jeunes privés d'emploi) se sont retrouvés les 1er et 2 décembre. 6 jeunes sont venus : Jordi pour Roubaix, Gaétan et Géraldine pour Maubeuge, Réginald pour Lens, Jeen et Antonin pour Mulhouse accompagnés par Seydou.

Ces deux jours ont permis e nombreux échanges sur ce qu'est un CJPE, qui sont les jeunes privés d'emploi et le rôle d'un ou d'une responsable de CJPE. Les jeunes qui étaient déjà responsables l'année dernière ont pu relire leurs missions et les nouveaux se former à leurs responsabilités. Elles et ils ont aussi vécu un temps pour relire ce qui se vit dans les CJPE, un temps sur l'invitation, un temps de questions-réponses…

Les jeunes ont profité de ce weekend pour élaborer « 15 bonnes raisons de venir au CJPE », une initiative originale pour inviter les jeunes privés d'emploi à se joindre au projet des CJPE !

Les 15 bonnes raisons sont à retrouver sur le site de la JOC : www.joc.asso.fr

Handicap : trouver sa place dans la société

Être en situation de handicap, c'est parfois se confronter à de nombreux autres « handicaps »… Logement, travail, structures d'accueil… Dans ce dossier d'Assez Zoné, tour d'horizon, non exhaustif !

LA DEFINITION DU HANDICAP

La loi de 2005 définit le handicap ainsi : « *Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant.* »

LA MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES (MDPH)

Ces Maisons ont été créées par la loi pour l'égalité des droits et des changes, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 2005. Il y en a une dans chaque département. Le but des MDPH est d'accompagner les personnes handicapées et leurs proches. C'est un guichet unique, c'est-à-dire que dans la même structure, il est possible de faire toutes les démarches liées aux différentes situations de handicap. La première mission des MDPH est d'évaluer le handicap et les besoins de compensation ou de scolarisation en fonction du projet de vie de la personne en situation de handicap. De nombreuses démarches passent par la Commission de la MDPH pour orienter les personnes : insertion scolaire ou professionnelle et sociale ; l'attribution de l'allocation adulte handicapé ou allocation d'éducation de l'enfant handicapé ; l'attribution de la carte d'invalidité ; la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé.

LE LOGEMENT

En tant que personne handicapée, il est possible d'accéder à un logement autonome, c'est-à-dire d'être indépendant vis-à-vis des parents. Dans tous les cas, il faut faire la demande à la MDPH. Selon le niveau de handicap et le projet de vie de la personne, il existe différentes structures d'hébergement, notamment les foyers d'hébergement pour les travailleurs handicapés. Cela peut aller d'un bâtiment spécifique pour les personnes en situation de handicap ou des petits groupes de logement dans un immeuble lambda). Il y a toujours un encadrement pour soutenir les personnes. Il est également possible de faire une demande de subvention pour faire des travaux d'adaptation du logement, lorsque l'on est propriétaire et il existe des aides spécifiques quand on est locataire.

Lors du Rassemblement national de la J
pour l'emploi digne, et notamment cont

TÉMOIGNAGE

Jérémie est jociste à Metz et reconnu travailleur handicapé, il nous raconte :

« Quand j'étais petit, je n'arrivais pas à faire des travaux manuels à cause de mes mains. C'est à ce moment-là qu'ils ont découvert que un handicap. J'ai donc passé 11 ans en IME (institut médico-éducatif), puis j'ai fait deux années au collège et une au lycée en classe ULIS (unité localisée pour l'inclusion sociale). Après, j'ai fait un CAP « Travaux paysagistes » que j'ai obtenu.

J'ai travaillé pendant 6 mois en tant que saisonnier pour une collectivité territoriale. Mais comme j'avais peur en tant que travailleur handicapé de ne pas trouver de travail dans le milieu ordinaire, j'ai fait une demande pour travailler en ESAT (établissement et service d'aide par le travail). Le projet était de m'aider à prendre confiance en moi, me permettre d'être plus rapide et précis dans le métier. Maintenant, ça fait un an que je suis en CDI en travaillant en espace vert. Il n'y a pas longtemps, j'ai fait une formation pour travailler sur échafaudage et j'ai demandé à passer le CACES. Les accompagnateurs souhaitent que l'on puisse travailler en milieu ordinaire, j'aimerais beaucoup. D'ailleurs, je cherche un stage pour évaluer si je peux y travailler. J'ai une revendication, c'est que les employeurs prennent plus de travailleurs handicapés et adaptent le travail pour eux. Tout le monde doit avoir sa chance, pour qu'ils aient une vie comme les autres.

On parle de mon histoire dans le livre « Enfant en situation de handicap, les acteurs du placement familial témoignent », publié chez l'Harmattan. »

POUR ALLER PLUS LOIN

De nombreuses et nombreux jocistes sont en situation de handicap. Lors du rassemblement de la JOC en 2014 « Rassemblés pour nos droits », les jeunes actifs ont été attentifs à la question des jeunes en situation de handicap. Les jocistes ont également partagé une piste d'action :

Tous ensemble, ça le fait !

Nous voulons permettre la reconnaissance des travailleurs handicapés. Nous souhaitons que l'amende payée par les entreprises qui n'embauchent pas de personnes en situation de handicap soit réinvestie dans la création de postes de travail adaptés. De plus, nous désirons qu'il y ait une meilleure connaissance des droits des personnes en situation de handicap.

Par quoi ça passe ?

Faire des rencontres entre copains en situation de handicap et des copains « valides » pour se

nal de la JOC le 15 avril 2017, des milliers de jeunes ont fait des propositions
ment contre l'exclusuion des personnes en situation de handicap.

si-
de
»,
les
ont

les
que
m-
an-
de
ait
er-

de

sensibiliser mutuellement aux droits du travail et aux spécificités du travailleur handicapé. Rencontres sous forme d'ateliers et de débats dans son lieu de vie (Etablissement et Service d'Aide par le Travail, lycée, Institut Médicoéducatif, entreprises…)

DES PROPOSITIONS DANS LE CAHIER DE DOLÉANCES DE LA JOC !

Dans le Cahier de Doléances aussi, les personnes en situation de handicap ont une place particulière, notamment avec la doléance n°6 :

Remettre au centre l'humain, aller au-delà des difficultés de chacun et chacune, sans exclure les personnes, notamment en situation de handicap. Le chômage de masse permet à certaines entreprises d'user de chantage au licenciement pour imposer des contrats de plus en plus courts et de plus en plus précaires. Nous, jeunes, sommes contraintes et contraints d'accepter cette précarité pour survivre au quotidien. A la JOC, nous croyons que l'humain n'a pas à s'adapter au travail mais bien le travail à l'humain. C'est pourquoi nous souhaitons que soit renforcée toute forme d'adaptation du travail dans le respect de la dignité de tous et toutes en tenant compte de la diversité des travailleurs et travailleuses et des discriminations qu'elles et ils subissent.

Agenda

6 JANVIER
EPIPHANIE

L'Epiphanie célèbre la visite des rois mages dans les jours qui suivent la naissance du Christ. En JOC, cela peut être l'occasion de partager une bonne galette des rois et de remplir l'outil de consultation « Prenons la parole » !

10 JANVIER
« LA VIE DEVANT NOUS »
SORTIE EN LIBRAIRIES

Enfin ! Le livre de la JOC, « La vie devant nous, récits de jeunes privé·e·s d'emploi » publié aux Editions de l'Atelier est dans toutes les (bonnes) librairies ! Il est aussi possible de le commander auprès de la JOC. Rendez-vous sur le site : www.joc.asso.fr

19 JANVIER
DESSINSVISIBLES !

Une étape importante de la Campagne nationale d'action « Traçons nos vies » ! Après « La parole à nos potes », il est temps de rendre visibles les invisibles ! Le 19 janvier, les rêves et les envies s'exposent dans les fédérations.

Sur le web

#LaVieDevantNous

Vous aussi, contribuez à la diffusion du livre de la JOC «La vie devant nous, récits de jeunes privé·e·s d'emploi !». Sur la page facebook de la JOC, le site Internet, diffusez les liens, likez, partagez afin de faire entendre le plus largement possible le cri des jeunes privés d'emploi !

www.joc.asso.fr

RETROUVEZ NOUS AUSSI SUR
joc2france et
@joc2France
ET FLASHEZ POUR SOUTENIR LA JOC !

Actus

Antoine Ganzhorn pour la JOC

Le mouvement social des « gilets jaunes »

L'actualité des dernières semaines a été marquée par la mobilisation des « gilets jaunes », des milliers de citoyennes et de citoyens se sont mobilisés, d'abord contre l'augmentation de la taxe carburant puis la contestation s'est ensuite élargie à d'autres revendications.Tour d'horizon, non exhaustif des dernières semaines.

Au départ, mi-novembre, la contestation nait et se développe sur les réseaux sociaux suite à l'annonce de la hausse des prix du carburant. Une colère, nouvelle, crée une mobilisation inédite via Facebook, et non pas à l'appel de syndicats ou d'organisations politiques. Des femmes et des hommes qui expriment un mécontentement. Le mouvement déstabilise : on ne sait pas situer « politiquement » les manifestantes et manifestants, on rappelle également qu'il n'est pas structuré... Les syndicats, les organisations associatives, mettent quelque temps avant de se positionner. Au final, la plupart d'netre eux rejoignent le mouvement et soutiennent différentes manifestations.

Le mouvement prend de l'ampleur, les « gilets jaunes » appellent à manifester, à bloquer les ronds-points, les routes, les péages, ou encore à s'y installer pour rendre visible leurs colères. Rapidement, les débats et les revendications s'élargissent, les medias donnent la parole aux « gilets jaunes », elles et ils disent leurs difficulté à boucler les fins de mois, à avoir un emploi qui permette de vivre dignement, ou un emploi tout court. Des femmes et des hommes, des invisibles, crient leurs colères, leur ras-le-bol des inégalités grandissantes, de l'injustice fiscale (notamment liée à la suppression de l'ISF, Impot de solidarité sur la fortune), etc. En fait, elles et ils discutent, se parlent, échangent sur leurs conditions de vies et de travail, des solidarités se créent localement.

Les lycéens et lycéennes, talonnés de près par le mouvement étudiant sont aussi entrés dans la mobilisation (contre Parcoursup, la réforme du baccalauréat, ou récemment l'augmentation des frais d'inscription à l'université pour les étrangers…). La mobilisation des jeunes a été également marquée par une répression policière violente et des images choquantes de jeunes agenouillés, les mains sur la tête.

Face à la mobilisation qui grandit, le Président de la République tarde à réagir et à intervenir. C'est finalement le 10 décembre, lors d'une allocution télévisuelle, qu'il fait quelques annonces dans le but d'atténuer les colères : augmentation de 100 euros du salaire des travailleurs au SMIC (via la prime d'activité), baisse de la CSG (contribution sociale généralisée) pour les retraités qui touchent moins de 2000 euros, heures supplémentaires défiscalisées. Il a également invité les employeurs qui le peuvent à verser une prime de fin d'année, défiscalisée elle aussi. C'est principalement en direction des travailleuses et des travailleurs qu'un pas a été fait…

A l'heure où nous bouclons le magazine, nous ne savons pas comment la mobilisation a évolué à l'approche des fêtes de fin d'année. Des milliers de maires ont ouvert des Cahiers de doléances, un débat est ouvert sur la possibilité d'un référendum d'initiative citoyenne. Ce cri de colère invite à une réelle réflexion pour construire une société plus juste. A suivre…

AB

POUR ALLER PLUS LOIN

PAROLE DE LA JOC

Quelques semaines après le début de la mobilisation, la JOC a publié un texte intitulé « *Notre dignité humaine n'est ni à vendre ni à acheter* ». En voici un extrait.

« *Depuis quelques semaines, le peuple, dans sa diversité, se mobilise à travers le mouvement des "gilets jaunes". Elles et ils témoignent de leur colère face aux inégalités croissantes et demandent à vivre dignement. Parmi elles et eux, il y a de nombreuses personnes issues du milieu ouvrier et des quartiers populaires. Les étudiantes et étudiants et les lycéennes et lycéens s'organisent aussi pour faire entendre leurs mécontentements, ravivés par l'augmentation des frais d'inscription pour les étudiants étrangers. Pour la JOC, il est légitime qu'une telle indignation émerge : elle rejoint le cri des jeunes du milieu ouvrier et les souffrances qu'elles et ils subissent dans cette société où c'est le plus fort, le plus riche qui gagne.*

En effet, voilà des années que les conquis sociaux pour lesquels le milieu ouvrier s'est battu reculent. (…) »

La suite de ce texte à retrouver sur le site Internet de la JOC : www.joc.asso.fr

fOcus

De quelle Eglise rêvent les jeunes ?

La Campagne de la JOC « Traçons nos vies » donne la parole à nos potes et nous fait réfléchir aux rêves que nous, les jeunes, avons pour l'Eglise. Manon et Arnaud, nous partagent leur point de vue et leurs rêves.

Manon, parle-nous de toi et de ton engagement à la JOC…

Manon : Je suis de Beauvais, en Picardie. J'ai 27 ans et j'ai repris la librairie familiale, spécialisée en religion. C'est beaucoup de travail, mais passionnant ! Je suis engagée à la JOC depuis 2016, car en revenant vivre sur Beauvais après mes études j'ai eu besoin de m'investir dans un mouvement, et rien de ce qui était déjà en place ne me convenait, parce que ça ne correspondait pas à ma réalité. C'était important pour moi de créer un espace où chacun pourrait s'exprimer sur ce qu'il vit, sa foi… Aujourd'hui, nous sommes presque 15 jeunes, de 15 à 30 ans ; preuve que la demande est là !

Que penses-tu de la place des jeunes dans l'Eglise et quels sont tes rêves pour l'Eglise ?

Manon : J'aimerais que lorsqu'un jeune ne rentre pas dans le moule, on lui propose autre chose. Mon rêve pour l'Eglise serait qu'elle ne laisse plus tomber les jeunes lorsqu'ils doutent, ou vivent une « crise de foi ». Dans notre équipe, à notre modeste échelle, nous essayons vraiment d'aller dans ce sens, de continuellement inviter et tendre la main. Je pense sincèrement que l'Eglise devrait écouter davantage les voix des jeunes et leur donner un vrai rôle consultatif. S'inspirer de leur énergie et ne pas oublier que ce sont les jeunes d'aujourd'hui qui seront les acteurs de l'Eglise de demain.

Arnaud, quelle est selon toi la place que les jeunes doivent avoir dans l'Eglise ?

Arnaud : J'ai 25 ans, je suis professeur des écoles et j'habite Saint-Brieuc. Je m'investis dans l'Eglise par la JOC depuis 4 ans, bien que nos mouvements de jeunes manquent de reconnaissance. Dans mon diocèse, cela change : j'en suis fier et heureux. Je pense qu'il faut laisser les jeunes faire des choix dans l'Eglise. Avec notre énergie à revendre, nous pouvons animer des temps ou des lieux. Je rêve que l'Eglise se rapproche de la société et de notre quotidien. C'est ce décalage qui provoque cet éloignement des jeunes. L'Eglise a besoin urgemment de progresser dans ses discours et dans ses actes.

Quels liens fais-tu entre tes convictions politiques et l'Eglise ?

Arnaud : Mes convictions politiques sont intimement liées à mon éducation, qui s'est elle-même reposée sur une tradition chrétienne. Celle de l'écoute, de l'empathie, de la tolérance, de l'aide au plus démuni. Mes convictions politiques ouvrières sont donc intimement liées à mes convictions chrétiennes.

Comment l'Eglise devrait aborder les questions relatives à la sexualité ?

Arnaud : J'ai été choqué du positionnement de l'Eglise vis à vis des homosexuels. Je ne comprends pas qu'on puisse mettre à l'écart des hommes et des femmes : l'Eglise perd cette richesse et eux perdent la richesse de l'Eglise. C'est aussi renier la tolérance que prône Jésus.

Agustin Lisbona-Gomez

Culture

LIVRE

« La vie devant nous »
Patrice Bride

Le fruit d'une belle aventure collective ! Le livre de la JOC en collaboration avec la coopérative Dire le travail rassemble 9 récits de jeunes privés d'emploi. 9 récits pour dépasser les seuls chiffres du chômage et les clichés qui collent trop souvent aux privés d'emploi.

Editions de l'Atelier, 5 €

FILM

« Les invisibles »
Louis-Julien Petit

Un centre d'accueil pour femmes SDF doit fermer. Pour les travailleuses sociales qui y travaillent, s'engage alors une bataille de 3 mois pour trouver une solution à chacune des femmes qu'elles accompagnent. Et elles sont prêtes à tout !

En salles le 9 janvier

CD

« La vie de rêve »
Bigflo et Oli

Les deux frères originaires de Toulouse ont à peine sorti leur nouvel album qu'ils sont déjà disque d'or ! De nouveaux titres, parfois plus matures ou engagés, et un rap qu'ils définissent « accessible, familial, simple et un peu ringard ».

14 €

Assez Zoné n°171 janvier 2019– Publication mensuelle de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne – 246 boulevard Saint-Denis BP 36 92403 Courbevoie Cedex – Administratrice générale : Lola Mehl / Directrice de publication : Floriane Legal / Rédactrice en chef : Asmahan Bauchet / Ont participé à ce numéro : Marc Belgrand, Agustin Lisbona Gomez et Lola Mehl. Merci à toutes les personnes qui de près ou de loin ont permis la réalisation de ce numéro. Crédits photos : JOC. Création maquette : Résonance Publique / Mise en page : Asmahan Bauchet / Dépôt légal : 1er semestre 2019/ Neuville Impressions – 71160 Digoin / Issn 1285-4328/CPPAP : n°1222 G 83060. Abonnement : l'abonnement pour 1 an, soit 11 numéros est de 15€. Envoyez vos nom, prénom et adresse sur papier libre, ainsi qu'un chèque de 15€ à l'ordre de Jeun'avenir publications à l'adresse suivante : ACO - Service publication JOC - 7 rue Paul Lelong 75002 Paris.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère Culture Communication